



## CONDITIONS GENERALES D'ACHAT

*Société : terme comprenant l'une des sociétés membres d'Alpen Tech.*

### ACCEPTATION DES CONDITIONS GENERALES

En acceptant une commande de notre part, le fournisseur accepte sans réserve du même fait, les présentes conditions générales d'achat ainsi que les conditions particulières de la commande. Font partie de la commande les documents joints qui ont permis son émission. En cas de contradiction concernant la documentation technique, le document le plus récent fera foi.

### COMMANDES

Nul ne saurait en aucun cas se prévaloir d'un accord tacite de notre part. Seuls nous engageons les documents signés par une personne habilitée de la société.

### DELAIS DE LIVRAISON

La date de livraison indiquée par nos commandes est de rigueur. Elle est celle de la livraison au lieu indiqué par la commande. Une commande passée à l'aide d'un bon de commande ne deviendra définitive que lorsque nous aurons reçu en retour un accusé de réception commande. Sans réponse de la part du fournisseur sous 24h, la commande sera réputée acceptée.

En cas de retard de livraison le montant des dommages subis par la société sera imputé au fournisseur y compris les arrêts de chaîne de client(s) de la société occasionnés pour ce retard.

### TRACABILITE - LIVRAISON

Les marchandises livrées à la société doivent être identifiées de telle façon qu'il n'y ait aucune ambiguïté sur la provenance, ses caractéristiques et son utilisation.

Toute livraison doit être accompagnée par un BL comportant les informations suivantes :

- . Le nom du fournisseur ainsi que ses coordonnées complètes.
- . Le numéro de BL.
- . La date d'expédition.
- . La référence.
- . Le numéro de commande complet.
- . La quantité de marchandises livrées.
- . Le nombre de colis.

La quantité de marchandises à livrer annoncée sur les documents doit être respectée. En cas de non respect, la société se réserve le droit de facturer des pénalités relatives à cet écart.

### EMBALLAGES

Les marchandises commandées sont considérées emballées et donc aucun coût supplémentaire ne sera accepté sauf mention explicite sur la commande.

### TRANSPORT A CHARGE DU FOURNISSEUR

Les produits faisant l'objet de nos commandes voyagent aux frais, risques et périls du fournisseur sauf dispositions particulières précisées par la commande suivant les normes des INCOTERMS 2000.

### PRIX

Les prix portés sur nos commandes s'entendent hors TVA. Toute autre taxe sera considérée comme incluse. Ils sont fermes, définitifs et non révisables. Tous frais annexes facturés par le fournisseur ne figurant pas sur la commande seront systématiquement refusés.

### CONDITIONS DE PAIEMENT

Sauf clauses contraires, nos règlements s'effectuent à 60 jours nets, de réception reconnue bonne. Toutes les factures doivent nous parvenir en double exemplaire. Le départ de l'échéance est calculé à partir du jour de réception.

### RECEPTION - RETOURS - NON QUALITE

La réception définitive, qui entraîne notre acceptation de la livraison et notre obligation de payer le fournisseur, a toujours lieu dans nos locaux, même si l'enlèvement a été fait par nos soins. Cette réception n'est tenue en rien par toute réception ou déchargé provisoire qui aurait été faite au préalable. Le cas échéant, les conditions particulières à chaque commande fixent les conditions de cette réception définitive.

La société, éventuellement accompagnée de son client, se réserve le droit de contrôler à tout moment la qualité de la fabrication des fournitures dans les locaux du fournisseur ou de ses cocontractants.

Toute marchandise non conforme déclenche un avis de non-conformité qui est adressé au fournisseur. Lors d'un retour, un avis de débit faisant référence à ce document lui est transmis. Les tris et retouches réalisés par la société ou à l'initiative des clients de la société, les autres coûts inhérents ainsi que les arrêts de chaînes de client(s) de la société sont facturés sur la base des coûts réels supportés. Des frais de dossiers sont comptabilisés pour chaque dossier traité par nos services.

Toute marchandise refusée devra être reprise par le fournisseur dans un délai de 15 jours ouvrables. La non-conformité assimilée à un vice caché pourra être démontré bien après la réception et mettra en œuvre la responsabilité du fournisseur de la même manière qu'indiqué précédemment. La répétabilité de la non qualité pourra entraîner la rupture de la relation contractuelle avec le fournisseur.

### TRANSFERT DE PROPRIETE

Le transfert de propriété et des risques interviendra à partir du fait qu'une personne habilitée de la société aura réceptionné et apposé le cachet de la société ou son nom sur le document de la livraison. Auparavant le fournisseur s'oblige à garantir ces biens contre le vol, la perte ou la destruction. Nous récusons de toute façon toute clause de réserve de propriété que nous n'aurions pas expressément acceptée.

### CONFIDENTIALITE

Le fournisseur s'engage à tenir strictement confidentielles les données et documents ainsi que toute information dont il pourrait avoir connaissance dans le cadre d'un projet développé en collaboration avec la société.

Le non-respect de cette obligation entraînera immédiatement de notre part la résiliation de plein droit et sans autre forme de procès, de toutes nos commandes en cours à ce moment, sans préjudice des dommages et intérêts que nous réclamerons.

Les plans, dessins, et autres documents, ainsi que les modèles et outillages confiés par la société au fournisseur pour l'exécution de nos commandes demeurent notre propriété. Le fournisseur ne pourra sous-traiter l'exécution de ses commandes qu'à la condition d'avoir obtenue de la société une acceptation écrite.

### RESILIATION

En cas de retard de livraison ou d'arrêts de chaîne de client(s) de la société occasionnés pour ce retard ou pour une non qualité due au fournisseur, nous nous réservons le droit de résilier la commande pour les marchandises restant à livrer, après relance demeurée infructueuse, le fournisseur étant expressément d'accord avec nous pour que l'échéance et la relance de la date de livraison nous donne ce droit. En cas de résiliation, les dommages consécutifs de cette résiliation ne pourront être en aucun cas imputés à la société.

### DROIT APPLICABLE ET ATTRIBUTION DE JURIDICTION

Toutes nos commandes sont régies par les dispositions du droit français. Pour tout litige survenant au sujet de l'exécution de nos commandes, il est expressément convenu que le tribunal d'Annecy sera celui dont la juridiction s'exerce.